

## **RDAS LIVRE VII – ANNEXE 24**

## LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA COMPLETUDE DU DOSSIER DE DEMANDE DE TITRE DE TRANSPORT AMETHYSTE PREMIERE DEMANDE ET RENOUVELLEMENT

Pour toutes les catégories de bénéficiaires	Première demande	Renouvellement
Formulaire de demande du titre Améthyste	Oui	Oui
Photocopie du Passe Navigo mois/semaine (et non un passe Intégral ou Imagin'R)	Oui	Non
Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport (français ou européen-espace Schengen), ou du titre de séjour ou carte de résidant en cours de validité	☐ Oui	☐ Oui
Taxe d'Habitation (résidence principale dans les Hauts-de-Seine) la plus récente au moment de la demande  o En cas de non assujettissement, en attester sur le formulaire de demande	☐ Oui	☐ Oui
Si non-assujetti à la Taxe d'Habitation :  Justificatif de domicile (par rapport à la date de dépôt du dossier au CCAS) à l'adresse et au nom du demandeur  - Pour les personnes hébergées, joindre en plus une déclaration sur l'honneur de l'hébergeant, clairement identifié, précisant la date d'arrivée de l'hébergé, accompagné d'un justificatif de domicile de l'hébergeant, et d'une pièce permettant de justifier de son identité.	☐ Oui de + d'un an	Oui de - de 3 moins
Pour les personnes sous protection judiciaire dont les organismes souhaitent être destinataires des correspondances, copie de l'ordonnance du jugement de protection ainsi que le formulaire prévu à cet effet	☐ Oui	☐ Oui
	Première	Renouvellement
Selon les catégories	demande	Renouvement
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au trav	demande	Renouvementer
	demande	Oui
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au trav Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la	demande rail	
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au trav Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande En cas de retraite anticipée pour inaptitude au travail à partir de 60 ans, notification de l'attribution de retraite pour inaptitude au travail à	demande  rail  Oui	☐ Oui
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au travant Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande  En cas de retraite anticipée pour inaptitude au travail à partir de 60 ans, notification de l'attribution de retraite pour inaptitude au travail à partir de 60 ans  Pour les personnes handicapées  Photocopie de la carte d'invalidité en cours de validité	demande  rail  Oui	☐ Oui
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au trav Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande En cas de retraite anticipée pour inaptitude au travail à partir de 60 ans, notification de l'attribution de retraite pour inaptitude au travail à partir de 60 ans Pour les personnes handicapées	demande  rail  Oui  Oui	☐ Oui Non
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au trav Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande En cas de retraite anticipée pour inaptitude au travail à partir de 60 ans, notification de l'attribution de retraite pour inaptitude au travail à partir de 60 ans Pour les personnes handicapées Photocopie de la carte d'invalidité en cours de validité Dernier talon de paiement de l'Allocation aux Adultes Handicapés versée par la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts de Seine Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande (si pas d'AAH).	demande  rail  Oui  Oui  Oui	Oui Non
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au travant d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande  En cas de retraite anticipée pour inaptitude au travail à partir de 60 ans, notification de l'attribution de retraite pour inaptitude au travail à partir de 60 ans  Pour les personnes handicapées  Photocopie de la carte d'invalidité en cours de validité  Dernier talon de paiement de l'Allocation aux Adultes Handicapés versée par la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts de Seine  Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande (si pas d'AAH).  Personnes de 65 ans et plus :  Photocopie d'une carte d'invalidité ou d'une notification de décision de carte d'invalidité délivrée avant 60 ans	demande rail Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Oui  Non  Non  Oui  Oui  Non
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au trav Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande En cas de retraite anticipée pour inaptitude au travail à partir de 60 ans, notification de l'attribution de retraite pour inaptitude au travail à partir de 60 ans  Pour les personnes handicapées  Photocopie de la carte d'invalidité en cours de validité  Dernier talon de paiement de l'Allocation aux Adultes Handicapés versée par la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts de Seine  Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande (si pas d'AAH).  Personnes de 65 ans et plus : Photocopie d'une carte d'invalidité ou d'une notification de décision de carte d'invalidité délivrée avant 60 ans  Pour les Anciens Combattants, Déportés, Réfractaires au S.T.O,	demande rail Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Oui  Non  Non  Oui  Oui  Non
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au travant de la demande  En cas de retraite anticipée pour inaptitude au travail à partir de 60 ans, notification de l'attribution de retraite pour inaptitude au travail à partir de 60 ans Pour les personnes handicapées  Photocopie de la carte d'invalidité en cours de validité  Dernier talon de paiement de l'Allocation aux Adultes Handicapés versée par la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts de Seine  Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande (si pas d'AAH).  Personnes de 65 ans et plus :  Photocopie d'une carte d'invalidité ou d'une notification de décision de carte d'invalidité délivrée avant 60 ans  Pour les Anciens Combattants, Déportés, Réfractaires au S.T.O, Veuves de Déporté, ou de Veuves d'Interné  Photocopie de la carte délivrée par l'Office National des Anciens	demande rail Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Oui  Non  Non  Oui  Oui  Non
Pour les personnes âgées ou en retraite pour inaptitude au trav Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande En cas de retraite anticipée pour inaptitude au travail à partir de 60 ans, notification de l'attribution de retraite pour inaptitude au travail à partir de 60 ans  Pour les personnes handicapées  Photocopie de la carte d'invalidité en cours de validité  Dernier talon de paiement de l'Allocation aux Adultes Handicapés versée par la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts de Seine  Avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment de la demande (si pas d'AAH).  Personnes de 65 ans et plus : Photocopie d'une carte d'invalidité ou d'une notification de décision de carte d'invalidité délivrée avant 60 ans  Pour les Anciens Combattants, Déportés, Réfractaires au S.T.O, Veuves de Déporté, ou de Veuves d'Interné	demande  rail  Oui  Oui  Oui  Oui  Oui  Veuves d'Ancie	Oui  Non  Non  Oui  Oui  Non  Non  Combattant,